

Point de vue

Réunion du Conseil d'administration du PNUE: Essor des programmes de conservation

Le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a tenu sa troisième session au siège du PNUE, à Nairobi, du 17 avril au 2 mai. Le Conseil a adopté quelque 25 décisions majeures dont certaines en vue de renforcer et d'étendre le programme global du PNUE, de concentrer et d'accroître ses efforts sur des régions ayant des problèmes spécifiques, d'intensifier son rôle de coordinateur et de catalyseur, et d'assurer l'insertion de facteurs écologiques et l'intégration d'éléments de l'environnement dans les projets et stratégies de développement.

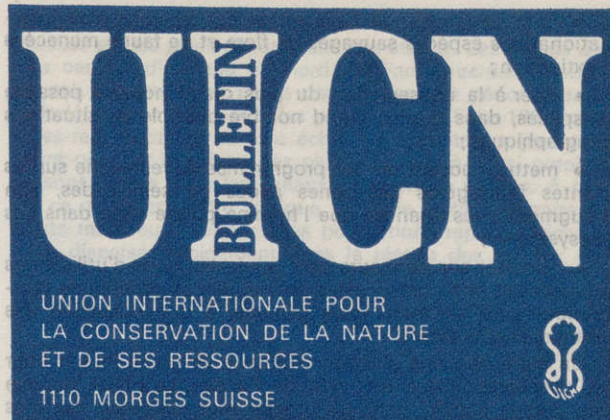
Bon nombre de ces décisions renforcent grandement la contribution que le PNUE apporte à la conservation, en particulier dans le domaine d'action prioritaire des écosystèmes terrestres, de leur management et de leur surveillance. Dans cette partie du programme, l'accent est mis sur les zones arides, semi-arides, et les pâturages, ainsi que sur les forêts tropicales et les forêts claires.

Dans le cas des régions arides et semi-arides, le PNUE a pour objectifs l'amélioration de la qualité de l'eau et l'élevage; l'arrêt et la surveillance des phénomènes de désertification, d'érosion, et de salinisation; la restauration de la productivité de régions autrefois productives. Pour atteindre ces objectifs, le PNUE a décidé, entre autres mesures, de :

- contribuer à diffuser les connaissances actuelles et échanger les données nouvelles portant sur les écosystèmes des zones arides;
- prévoir des programmes de développement à long terme afin de proposer aux administrateurs des solutions autres que celles qui sont actuellement appliquées;
- favoriser l'utilisation de nouvelles techniques appropriées dans l'alimentation, l'énergie, le recyclage des déchets, la surveillance continue, etc.;
- coopérer avec les institutions spécialisées des Nations Unies à formuler l'état actuel des connaissances sur les écosystèmes des pâturages, la désertification, etc.;

Le PNUE participe en outre à la préparation de la Conférence des Nations Unies sur la désertification, qui sera convoquée en 1977, pour laquelle le Conseil d'administration a décidé d'octroyer un montant de 0.5 million de dollars.

Les objectifs du PNUE, concernant les forêts tropicales et les forêts claires, consistent à identifier l'étendue de la couverture forestière, et commencer une évaluation des tendances du boisement et du déboisement, à limiter la perte en sols



NOUVELLE SÉRIE Vol. 6, No 6

JUIN 1975

Publié avec l'aide financière de l'UNESCO; paraît mensuellement

productifs due à une utilisation inadéquate de la couverture forestière, à évaluer l'importance des plantes des forêts tropicales comme source de matériel génétique pour leur amélioration en culture, à encourager et assister les programmes de recherches communs sur (a) le lien entre les forêts tropicales et les systèmes de l'air, de l'eau, et du sol, (b) ce qu'est une superficie autosuffisante minimale, (c) les systèmes agricoles adéquats, à élaborer des directives pour le management des écosystèmes des forêts tropicales et en assurer la meilleure utilisation, et à améliorer la transformation locale de tous les produits de la forêt.

Pour atteindre ces objectifs, le PNUE s'attachera à :

- identifier les principales lacunes dans la connaissance, veiller à ce qu'elles soient explorées, et s'assurer que les découvertes seront portées à la connaissance des personnes s'occupant particulièrement des forêts tropicales;
- effectuer la surveillance continue des modifications locales défavorables apparaissant dans le climat, le cycle biologique, et les sols;
- formuler des directives pour le développement, la planification, et le management des forêts tropicales;
- aviser les gouvernements des changements pouvant résulter de la transformation des régions de forêts tropicales;
- coopérer dans la mise au point de méthodes en vue de déterminer quelle est la superficie minimale de boisement devant être conservée pour que la stabilité de la biosphère, du climat, du réservoir génétique, etc., soit préservée.

Un autre programme important dans le domaine d'action prioritaire des écosystèmes terrestres concerne les sites naturels et les échantillons (parcs nationaux et réserves), les espèces menacées et la faune et la flore sauvages, et les ressources génétiques. Il a pour but de jeter les bases d'un réseau mondial de zones protégées et d'identifier, restaurer et conserver les écosystèmes terrestres et aquatiques ayant un grand intérêt biologique. Un élément significatif de la stratégie du PNUE pour atteindre ces objectifs est la coopération avec les organisations internationales non gouvernementales telles que l'IUCN, avec les gouvernements, et avec les institutions spécialisées de l'ONU, dans la recherche de nouvelles régions naturelles ou culturelles présentant des échantillons représentatifs d'écosystèmes.

Etroitement liés à ce programme, des programmes relatifs aux espèces menacées, à la faune et à la flore sauvages, et aux ressources génétiques, ont été prévus par le PNUE, notamment pour :

- faire des recherches sur le rôle dans l'environnement de chaque espèce végétale ou animale sauvage en tant que partie intégrante des écosystèmes, biomes, et habitats;
- conseiller, encourager, et assister les gouvernements dans leurs initiatives pour légiférer en faveur de la conservation et du management des espèces menacées et de leurs habitats;
- encourager les gouvernements à prendre en considération les avantages à long terme de la faune sauvage en tant que moyen d'améliorer la productivité des terres et en vue d'un usage plus judicieux des ressources naturelles;
- mettre à jour la liste des espèces animales et végétales menacées, en s'attachant aux espèces ayant un grand intérêt scientifique ou ayant en puissance une valeur économique;
- élaborer des critères et mettre au point de nouvelles méthodes pour déterminer quelles sont les espèces rares, menacées ou non, et établir avec certitude les causes de l'extinction;

12^e Assemblée générale et 13^e Réunion technique

Kinshasa, Zaïre, 7-19 septembre 1975

3-5	septembre	Excursions avant l'Assemblée
4-6	septembre	Excursions avant l'Assemblée
7	septembre	Enregistrement Réunion du Conseil exécutif
8	septembre	Assemblée générale
9-11	septembre	Réunions techniques A, B, et C Réunions de commissions
12-14	septembre	Excursions
15	septembre	Réunions techniques D et E
16	septembre	Réunion technique F Réunions de commissions
17	septembre	Réunion technique G Assemblée générale
18	septembre	Assemblée générale
19	septembre	Réunion du Conseil exécutif Réunions de commissions
20-23	septembre	Excursions après l'Assemblée
22-25	septembre	Excursions après l'Assemblée

- faire progresser la Convention sur le commerce international des espèces sauvages de flore et de faune menacées d'extinction ;

- aider à la conservation du plus grand nombre possible d'espèces, dans le plus grand nombre possible de situations géographiques ;

- mettre l'accent sur les programmes de recherche sur les plantes fourragères des zones arides ou semi-arides, afin d'augmenter les chances que l'homme puisse vivre dans ces écosystèmes ;

- apporter son concours dans la mise au point d'utilisations nouvelles et non conformistes des ressources génétiques, contribuant ainsi de façon plus générale à une utilisation des ressources plus avisée.

Un autre domaine d'action prioritaire de grand intérêt pour les conservacionistes est celui de l'océan. Le PNUE déploie une grande activité dans les programmes régionaux destinés à protéger de la pollution des ensembles aquatiques précis. Il a l'intention de mettre au point, en coopérant étroitement avec les pays concernés et les agences compétentes, des modèles de plans d'action adaptés aux conditions propres de chaque région. L'un d'entre eux est en cours de préparation pour la Méditerranée, tandis que d'autres doivent suivre pour le golfe Persique et d'autres régions maritimes.

Des décisions importantes ont renforcé le PNUE dans l'accomplissement de ses tâches dans d'autres domaines d'actions prioritaires - établissements humains et habitats, santé et environnement, environnement et mise en valeur, énergie, catastrophes naturelles - ainsi que dans ses « tâches fonctionnelles » - Earthwatch (système de surveillance continue globale de l'environnement et système international de référence) ; d'autres mesures concernent la prise de conscience des problèmes par le public.

L'UICN coopère déjà avec le PNUE dans certaines de ces activités. Etant donné que l'UICN partage bon nombre des objectifs du PNUE, et qu'elle s'est spécialisée dans certaines des stratégies pour les atteindre, il est normal que la coopération entre les deux organisations aille en grandissant. Le programme énoncé page 23 est donc une mesure rationnelle vers une plus grande efficacité de la contribution que l'UICN et le PNUE apportent à l'utilisation avisée des ressources dans le monde entier.

Décisions du Conseil exécutif

Le Conseil exécutif de l'UICN s'est réuni à Morges du 1^{er} au 3 mai 1975. D'importantes décisions ont été prises sur un certain nombre de questions :

1. Le projet de programme et de budget pour 1976-1978 qui doit être soumis à l'Assemblée générale poursuit le travail actuel de l'UICN en mettant l'accent principalement sur la conservation des espèces animales et végétales, et des régions (aires naturelles, y compris les zones marines, et paysages culturels), grâce à un management avisé. L'UICN poursuivra sa tâche dans la promotion de politiques de l'environnement, la législation et les structures administratives, la planification de modes d'utilisation du sol, l'éducation et la prise de conscience du public, ainsi que l'utilisation des connaissances écologiques pour réaliser les principaux objectifs.

2. Après chaque Assemblée générale, l'UICN nommera, en tant qu'experts-conseils officiels, des personnes qui ont une contribution spéciale à apporter au travail de l'UICN, et qui ont manifesté leur intention de consacrer bénévolement du temps à ce travail. Parmi elles, il y aura des membres des commissions, des comités, des groupes de travail, etc.

3. Les experts-conseils seront groupés en six services qui correspondront (avec quelques changements dans le titre et dans la structure) aux actuelles commissions.

4. Une commission permanente de planification de la stratégie doit être mise sur pied par le Conseil exécutif, et s'occupera des futures stratégies de l'UICN, de la formulation des politiques, et des priorités.

5. Le Conseil a appuyé, et encouragé pour l'avenir, les mesures prises pour le regroupement des membres de l'UICN à l'échelon national, et pour la coopération régionale des membres. Ces activités impliquent la promotion et le copatronage de réunions régionales, et, où cela s'avère approprié, la nomination de responsables régionaux chargés de la liaison. Les organisations locales seront utilisées comme experts-conseils, et l'application des mesures leur sera déléguée chaque fois que cela sera possible.

6. Une déclaration énumérant des principes et recommandations sur l'exploitation commerciale des tortues marines a été approuvée (le texte figurera dans le numéro de juillet du Bulletin).

7. Une déclaration sur la chasse à la baleine qui sera soumise à la Commission baleinière internationale lors de sa prochaine réunion, a été approuvée.

8. Le Conseil s'est accordé sur les candidatures à soumettre à l'Assemblée générale, en vue de l'élection des membres du Conseil exécutif et des responsables de l'Union ; le nombre des candidats permettra à l'Assemblée générale de faire un choix.

9. Des décisions ont été prises concernant l'augmentation du montant des cotisations ; elles seront portées devant l'Assemblée générale.

Activités du programme

Le mois de la conservation : Septembre au Zaïre

Cette année, le mois de septembre revêtra une importance particulière pour le Zaïre et pour la conservation. En effet, en septembre prochain, le Zaïre célébrera un événement de son histoire digne de fierté : le 50^e anniversaire du parc national des Virunga.

Les Virunga (ancien parc Albert) comptent parmi les plus beaux parcs nationaux. Ses 800 000 ha comportent une incroyable variété de paysages, des forêts tropicales humides de basse altitude (800 m) aux glaciers du Ruwenzori (à plus de 5000 m).

Il y a des sources chaudes, et des volcans dont deux actifs - le Nyamulagira (3058 m) et le Nyragongo (3471 m). Les forêts de bambous et d'*Hagenia*, situées en hauteur sur les flancs des volcans éteints, sont le domaine du fameux gorille de montagne.

Il y a aussi des savanes ouvertes ou boisées, abritant un grand nombre de mammifères : 4000 éléphants, 5000 phacochères, 500 à 600 lions, 15 000 buffles, 15 000 antilopes - topis, cobs defassa, cobs des marais, et d'autres encore.

Il y a des rivières et des lacs. Le lac Amin (ancien lac Edward), plus riche que nul autre en vie animale, remplit presque tout le centre du parc. On y trouve le plus vaste regroupement d'hippopotames (22 000 des 25 000 des Virunga). Il n'y a pas de crocodiles, mais par contre un grand nombre de poissons et de sauvagines.

Des forêts tropicales humides couvrent la partie nord du parc, où vivent les okapis, les grands sangliers noirs des forêts, les chimpanzés, et le bongo insaisissable. Il y a enfin la chaîne du Ruwenzori, avec le Ruwenzori lui-même, qui, avec ses 5119 m d'altitude, est le troisième sommet d'Afrique.

Bien sûr, avec une telle diversité, les Virunga ont la chance d'avoir toutes sortes de plantes, d'oiseaux, et d'insectes : chacun y trouve ce qu'il cherche. Cinquante ans de conservation de ce sanctuaire admirable sont un motif digne de célébration. Comme le Zaïre accueillera du 7 au 19 septembre la 12^e Assemblée générale et la 13^e Réunion technique de l'UICN, les participants, observateurs, et invités, auront le privilège de se joindre aux Zaïrois pour ces festivités.

L'Assemblée générale aura lieu dans le magnifique domaine présidentiel de N'Sele, à 60 km de la ville de Kinshasa à laquelle il est relié par une belle route à quatre voies. N'Sele dispose d'un vaste centre de conférences, avec salles de réunion, restaurants, et possibilités d'hébergement pour les participants. Le centre est situé près du fleuve Zaïre, une belle promenade donnant sur cette large étendue d'eau, vers les collines et la rive lointaine. C'est devenu un lieu d'attraction pour les habitants de Kinshasa (2,5 millions d'habitants) qui peuvent ainsi se soustraire à l'agitation de la ville, ou visiter la ferme modèle et les centres d'élevage.

Des excursions sont prévues juste avant l'Assemblée générale, au milieu, et juste après. Bien sûr, il faut absolument visiter le parc national des Virunga, et celui de Kahuzi-Biega, un bijou de parc près des Virunga, où les rencontres nez à nez avec des gorilles sont pratiquement garanties.

Comme l'attention se porte cette année sur les forêts tropicales humides (objet de la campagne UICN/WWF 1975) ;

de nombreuses personnes voudront se rendre au parc national de Salonga qui, avec ses 3 600 000 ha, est le 4^e parc national du monde par la superficie, et de loin — ce qui est plus important encore — la plus vaste zone protégée de forêts tropicales humides.

A Salonga, le visiteur pourra apprécier le romantisme, le drame, le carnaval de vitalité, qui, bien qu'ils ne transparaissent pas dans une expression telle que « forêt tropicale humide », n'en sont pas moins tous la marque de la forêt tropicale.

Une des sessions de la Réunion technique sera consacrée aux forêts tropicales humides — leur état actuel, leur avenir probable, et les stratégies de conservation en ce qui les concerne. Elles seront également le sujet de la réunion régionale du MAB pour l'Afrique au sud du Sahara, qui aura lieu à Kinshasa peu avant l'Assemblée générale. Ainsi, une visite à Salonga permettra-t-elle aux participants de se rappeler l'importance de tous les pays qui ont des forêts tropicales humides et qui sauvegardent de vastes zones de cette formation végétale de valeur inestimable, et pourtant en péril.

Septembre au Zaïre promet donc d'être « le Mois de la Terre » : 50^e anniversaire du parc national des Virunga, 12^e Assemblée générale et 13^e Réunion technique de l'UICN, et possibilité d'assurer qu'en guidant les responsables des prises de décisions, nous pourrions continuer de jouir de la plus grande manifestation de la vie sur la Terre : les forêts tropicales humides.

Le PNUE et l'UICN travaillent de concert à la conservation des écosystèmes

Un accord avec le PNUE va renforcer l'UICN dans sa capacité de mener à bien ses activités de conservation des écosystèmes naturels. Il permettra de réaliser le programme approuvé par la 11^e Assemblée générale (Banff, 1972) de façon plus efficace, dans le cadre des principaux efforts de l'UICN.

Des fonds ont été mis à la disposition de l'UICN pour renforcer son secrétariat et pour engager des experts-conseils pour des missions spéciales.

L'UICN formule actuellement une stratégie de conservation à l'échelon mondial avec le concours de ses commissions et groupes de travail — stratégie qui guidera un programme d'action aux priorités spécifiées.

L'accent est mis plus particulièrement sur l'importance d'aider les pays à identifier leurs besoins en assistance technique, et à en formuler la demande auprès des organisations de la famille des Nations Unies, des sources d'aide bilatérales, et des fondations privées.

Les études régionales destinées à mettre en place des systèmes coordonnés de parcs nationaux et autres régions protégées seront étendues de manière à inclure des activités en vue de protéger des régions supplémentaires.

L'UICN se félicite de ce nouvel essor de ses liens de travail avec le PNUE.

Dans le cadre du lien étroit qui existe depuis le début du travail préparatoire de la conférence de Stockholm, l'UICN a été en mesure d'apporter une importante contribution à la planification des activités de la section du PNUE consacrée à l'environnement.

L'assistance du PNUE a permis à l'UICN de réaliser des études de définition des régions protégées d'Afrique de l'Est et d'Amérique centrale. D'autres études sont en cours en Afrique occidentale et centrale ainsi que dans la région du Pacifique Sud ; d'autres études sont prévues pour d'autres régions.

Dans ce domaine, les activités sont menées en étroite coordination avec la FAO et l'UNESCO.

Situation des poissons-chats marcheurs introduits en Floride

L'article qui suit sur *Clarias batrachus* est fondé sur des données réunies au cours d'une étude financée par Florida Game and Fresh Water Fish Commission, projet Dingell-Johnson F-28. Son auteur est professeur de zoologie à l'Université Florida Atlantic, Boca Raton, Floride, Etats-Unis.

Les poissons-chats marcheurs (*Clarias batrachus*) furent importés pour la première fois en Floride de Bangkok, Thaïlande, au début des années 60, comme poissons d'aquarium ; il n'y avait que des albinos. Les animaux juvéniles étaient

vendus aux aquariums, tandis que les reproducteurs étaient stockés par les pisciculteurs dans des étangs. Les étangs d'un des centres d'élevage au nord de Fort Lauderdale, dans le Comté Broward, sont situés dans un endroit périodiquement inondé pendant la saison des pluies. En 1965 ou 1966, quelques reproducteurs se sont échappés des étangs (probablement pendant la saison des pluies, de mai à la mi-octobre), et sont passés dans les canaux de drainage voisins. A partir de ce qu'on croit être l'unique point de sortie, les poissons-chats marcheurs, formant des populations reproductrices, se sont dispersés rapidement dans le réseau des canaux connectés, jusqu'à la côte sud-est de la Floride.

Au moment où cet article a été écrit (avril 1965), ce poisson exotique était établi dans dix comtés, avec une aire de répartition couvrant 18 % de l'Etat — exploit remarquable réalisé en neuf ou dix ans. Ceci s'est produit juste au nord du parc national des Everglades, passés les trois zones de conservation aquatique (fraction gérée dans l'ancien « Everglades ») et le lac Okeechobee. Il s'est également répandu dans des rivières et canaux qui entrent ou sortent du lac : par le canal Ste-Lucie en direction du nord-est, vers la rivière Ste-Lucie, et par les canaux vers Fort Pierce ; du nord du lac par Taylor Creek, vers Nubbin Slough, ainsi que dans la rivière et le canal Kississimée ; au nord-ouest par le canal Indian Prairie ; et à l'ouest dans Fisheating Creek. Bien qu'on n'en ait pas encore recueilli de spécimens, le poisson-chat marcheur se trouve sans aucun doute dans la rivière Caloosahatchee qui quitte le lac par son extrémité sud-ouest en direction de Fort Myers et du golfe du Mexique.

Un ou plusieurs pisciculteurs de la région de Tampa Bay ont relâché leurs poissons-chats marcheurs quand, en 1968, la Commission d'Etat sur le gibier et les poissons d'eau douce a interdit la possession de ce poisson exotique. Une population isolée s'est alors établie près de Ruskin, au sud de Tampa.

Les vannes, les passe-déversoirs des barrières de salinité, et même les bandes de terre reliant les systèmes d'écoulement des eaux, n'ont pas empêché la dispersion de ce poisson-chat qui respire de l'air et qui est capable de migrations terrestres. Des spécimens ont été recueillis dans l'*Intracoastal Waterway*, ce qui indique que l'espèce tolère l'eau salée. La température moyenne létale se situe entre 9 et 11° C. Toutefois, des périodes espacées de temps froid favorisent la sélection d'individus résistants au froid. Cependant, les trois derniers hivers ont été cléments au sud de la Floride, ce qui a entraîné une nouvelle extension de l'aire de répartition du poisson-chat marcheur.

En 1968, quand ils furent découverts pour la première fois dans les eaux libres de Floride, au nord du Comté de Broward et au sud du Comté de Palm Beach, les spécimens recueillis étaient tous albinos. A l'heure actuelle, les albinos sont rares, car les descendants du stock introduit sont repassés à la phase foncée dominante (brun à gris foncé). Selon toute vraisemblance, ce retour à un meilleur camouflage a réduit la prédation par les poissons indigènes et les oiseaux piscivores.

Pendant la saison pluvieuse, le poisson-chat marcheur se nourrit de toutes sortes d'organismes, mais avant tout d'insectes et de petits crustacés. Cependant, la saison sèche, par l'évaporation et l'assèchement, réduit les grands systèmes aquatiques à des refuges de taille beaucoup plus modeste. Dans ces conditions, les sources de nourriture pour les poissons sont rapidement épuisées, et le poisson-chat marcheur commence à se nourrir de poissons indigènes. Chaque année dans le sud de la Floride, l'apport d'oxygène dans ces refuges diminue par suite de la décomposition des végétaux et de la grande concentration d'animaux aquatiques, ce qui provoque chez ces poissons une mortalité naturelle caractéristique. Les poissons qui respirent de l'air comme l'*Amia*, le *Lepisosteus*, le

12^e ratification à la convention sur le commerce des espèces menacées

Maurice est le 12^e Etat à ratifier la Convention sur le commerce international des espèces sauvages de flore et de faune menacées d'extinction. Elle a déposé son instrument de ratification auprès de la Confédération suisse le 28 avril 1975. La convention entrera en vigueur le 1^{er} juillet 1975. Les gouvernements signataires sont invités à ratifier la convention au plus tôt.

Megalops, et surtout le poisson-chat marcheur, sont très peu affectés par ces périodes saisonnières de sécheresse. Je suis persuadé que d'ici une décennie ou deux, le poisson-chat marcheur occupera une place prépondérante dans l'ichtyofaune du sud de la Floride. Une surveillance continue soignée de ces populations et de leur biologie est indispensable. Si mes prévisions se confirment, les techniques de management des pêcheries en Floride subtropicale devront être modifiées.

Un ironique retour des choses fait du poisson-chat marcheur une espèce économiquement nuisible pour cette industrie même qui l'avait importée : l'industrie des poissons d'aquarium. En Floride, cette industrie produit environ 80 % du milliard de poissons d'aquarium vendus chaque année en Amérique du Nord (ce qui représente quelque 35 à 50 millions de dollars). Provenant de canaux voisins, les poissons-chats marcheurs ont envahi plusieurs centres d'élevage de poissons d'aquarium, pénétrant dans des étangs d'élevage et détruisant d'importants stocks de poissons d'aquarium. Cette situation ira en empirant au fur et à mesure que le poisson-chat marcheur se répand.

Le poisson-chat marcheur n'est qu'un exemple parmi les 25 espèces de poissons exotiques qui sont à présent établies dans les eaux douces ou saumâtres de Floride. Les organismes aquatiques indigènes courent de grands risques du fait de ces introductions dues au manque de prévoyance des pisciculteurs. Néanmoins, ce type d'introduction pourra être considérablement réduit et même éliminé à l'avenir, si l'on applique les lois existantes. Les propositions tendant à proscrire l'importante industrie des poissons d'aquarium sont sans fondements. Pour une étude plus approfondie de cette question, se référer à Courtney *et al.* (*Biological conservation*, Vol. 6, N° 4, pages 292-302, 1974). Courtney et Milay rapportent en détail le cas présent dans *Range Expansion and Environmental Impact of the Introduced walking Catfish in the United States*, (*Environmental Conservation*, actuellement sous pressés). De telles introductions sont la cause de changements dans la structure des populations des organismes indigènes. Ce problème de l'environnement mérite l'attention internationale.

Walter R. Courtney Jr.

Un important don de terre en Dominique renforcera le parc national

M. John D. Archbold a fait don d'un vaste lambeau de forêt tropicale humide présentant un grand intérêt écologique à une importante organisation américaine de conservation de la terre, *Nature Conservancy*. Portant le nom de « Domaine de Middleham », cette terre d'environ 400 ha est estimée à plus d'un million de dollars, et est située au sud des montagnes centrales, à une quinzaine de km de Roseau, la capitale de l'île. Le futur parc national de la Dominique couvre une bonne partie de la région. Dominée par des arbres de plus de 30 m, la région compte, de l'avis des experts, au nombre des plus belles forêts tropicales humides des tropiques américaines.

La Dominique est la seule île des Petites Antilles où il existe encore une vaste étendue de flore intacte. Avec des montagnes qui reçoivent plus de 7500 mm de pluie par an, avec ses cinq plages, ses 350 cours d'eau et cascades étincelants, ses grands arbres et sa végétation luxuriante (dont 5000 espèces de plantes vasculaires), la Dominique mérite bien la réputation d'« île de nature des Caraïbes » qui est la sienne.

Les Dominicains apprécient depuis longtemps leur magnifique patrimoine naturel, et le gouvernement travaille maintenant à des projets en vue de l'établissement d'un parc national de 6500 ha contigu à Middleham. Cette région contient non seulement une forêt humide mais également une forêt naine (forêt de brouillard baignant constamment dans la brume), des lacs, des cascades, des gorges, une zone volcanique ayant l'un des plus grands lacs bouillants qui soit, le tout entouré de pics vertigineux.

L'idée d'un parc national a retenu l'attention internationale. L'Association caraïbe de conservation a travaillé activement dès le départ à cette proposition. La Fédération canadienne pour la nature, aidée par l'Agence canadienne de développement international, a, l'an dernier, apporté son concours dans la planification. Auparavant, la Fondation pour la conservation (Etats-Unis) avait participé à l'élaboration du concept. La FAO, la *Smithsonian Institution* et le WWF se sont tous trois chargés d'aspects spécifiques de la question.

Le parc qu'on se propose de créer et qui couvrirait 9 % de l'île, représente un engagement d'une grande prévoyance et d'une grande sagacité de la part d'un gouvernement en vue de préserver les ressources naturelles fondamentales qui affectent directement le bien-être de la population.

Réunion de travail du Conseil des études sur le terrain

La deuxième Réunion internationale de travail sur la formation de professeur d'éducation mésologique et de conservation aura lieu du 30 juillet au 6 août 1975 au centre de Draper's Field à Betwes-y-coed, North Wales, Royaume-Uni. Le cours est prévu comme un rassemblement international de personnes s'occupant de la formation de professeurs ; ces personnes travailleront avec le personnel du centre, le Conseil de conservation de la nature, et l'UICN, aux questions de la responsabilité, des problèmes et méthodes de l'éducation mésologique et de la conservation. Les directives pour la formation des professeurs issues des discussions doivent être publiées avec, en annexe, des exemples précis.

Le prix du cours, incluant une excursion au parc national de Snowdonia, est de £33.50. Pour plus amples informations, s'adresser à Mr. Peter Herlihy, Field Studies Council, Rhyd-y-Creiau, The Draper's Field Centre, Betwes-y-coed, Gwynedd, LL24 0BH, North Wales, Royaume-Uni.

De nouvelles compagnies aériennes optent pour la conservation de la nature

Sept compagnies aériennes d'Autriche, du Canada, d'Espagne, de Grande-Bretagne, et du Pakistan, ont récemment apporté leur soutien aux résolutions du WWF sur la conservation de la nature, portant à 70 le total des adhérents. Il s'agit des compagnies suivantes : Austrian Airlines, Britannia Airways, CP Air, Eastern Provincial Airways, Quebecair, Pakistan International Airlines et Spantax.

Les résolutions invitent les compagnies aériennes à s'engager dans la conservation de la nature : en ne patronnant pas des expéditions de chasse d'espèces menacées d'extinction, et en ne les transportant pas comme fret en contrevenant aux interdictions nationales ou à la Convention sur le commerce international des espèces sauvages de flore et de faune menacées d'extinction, qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet 1975.

Nouveau parc national en Mongolie

La Mongolie doit créer un nouveau grand parc national de quatre millions d'hectares — l'un des plus vastes qui soit — dans l'ouest du désert de Gobi.

Le parc comprendra deux parties assez proches l'une de l'autre, et l'on prévoit l'établissement d'une station de recherche entre les deux.

Choisie après des études soigneuses, la région comprend les dernières aires de répartition d'un certain nombre d'espèces en danger, dont le cheval de Przewalski (*Equus przewalskii*), l'hémione (*Equus hemionus*), le chameau de Bactrien (*Camelus bactrianus*), et l'ours de Gobi.

L'UICN a été priée d'aider à trouver l'assistance technique nécessaire, et plus généralement, d'assister le gouvernement de la République populaire de Mongolie dans cette importante entreprise.

Le gouvernement réexamine les parcs nationaux et réserves existants, avec l'intention de les étendre à tous les écosystèmes importants de la région. Le système finira par couvrir 7 à 10 % du territoire mongol.

BULLETIN UICN

Publication mensuelle de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources bénéficiant de l'appui financier de l'Unesco. Subvention de l'UNESCO 1975 DG/2.1/414/41.

Tous les textes peuvent être reproduits sous réserve de mention spéciale. La rédaction serait reconnaissante de recevoir les textes reproduits en deux exemplaires.

Les personnes désireuses de faire paraître des articles dans le bulletin sont priées d'écrire à la rédaction.